



Paris, le 5 octobre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR COMMUNIQUE LES PREMIERS CHIFFRES OFFICIELS DES ACTES ANTI-LGBT COMMIS EN FRANCE EN 2016

Faute d'une communication officielle de l'État, Flag ! avait fait le choix de rendre public, chaque année lors de son assemblée générale annuelle, le nombre de faits relevés par les forces de police et de gendarmerie commis en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, réelle ou supposée, des victimes.

Une première étape indispensable pour rendre compte auprès des pouvoirs publics, des institutions policières et judiciaires, de la presse et du public, de la réalité de l'homophobie et de la transphobie dans notre pays qui ne satisfaisait nullement notre association.

Flag ! appelait depuis de nombreuses années une communication institutionnelle des actes commis en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre indispensable pour étudier des réponses policières et judiciaires et développer parallèlement des actions de prévention.

Flag ! salue donc la publication, ces derniers jours, du bilan 2016 du Ministère de l'Intérieur faisant état de **1084 infractions commises du fait de l'orientation sexuelle réelle ou supposée ou de l'identité de genre** vécues **par 1020 victimes**, à travers une grande diversité d'actes et de lieux.

Loin de refléter l'intégralité des actes de violences homophobes et transphobes (réticence pour déposer plainte, faits contraventionnels non comptabilisés, etc...), ces crimes et délits nécessitent une réponse policière et judiciaire répondant à la demande des victimes LGBT appréhendant parfois la réaction des forces de l'ordre face à un désir de déposer plainte.

Les actions de sensibilisation dans les écoles de police et de gendarmerie doivent s'accompagner d'une approche ciblée de nos deux institutions envers la population LGBT à l'image de ce que proposent d'autres pays européens. Flag ! a présenté plusieurs propositions en ce sens et attend des réponses concrètes du Ministère de l'Intérieur.

La prochaine conférence de l'European LGBT Police Association organisée par Flag ! en juin 2018 ne manquera pas d'aborder ce thème, tant le rapprochement Police/Justice/Population est un enjeu important pour notre association et essentiel pour combattre avec efficacité les crimes de haine anti-LGBT.

Enfin, quelle réponse pénale est donnée pour tenter de convaincre les victimes de dépasser leurs craintes ? Flag ! souhaite, qu'à l'avenir, la communication des actes anti-LGBT par le Ministère de l'Intérieur s'accompagne des chiffres de la Justice.

Le Président
Mickaël BUCHERON

Flag ! Maison des associations – Boîte n° 51 – 206 Quai de Valmy – 75010 PARIS – Tél : 06.52.87.82.09

Conventionné avec la Direction Générale de la Police Nationale et la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale

– Membre de l'European LGBT Police Association –

site internet : www.flagasso.com courriel : president@flagasso.com et secretariat@flagasso.com